

Conseil communal de Vufflens-la-Ville

Rapport de la Commission des finances

Préavis municipal n° 2 / 2022

« Crédit d'investissement pour les aménagements complémentaires au bâtiment polyvalent du Marteley »

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers et Conseillères,

La Commission des Finances, composée de :

- Madame **Armelle Saunier**
- Monsieur **Pierre-André Vullioud**
- Monsieur **Julien Humair**
- Monsieur **Ludovic Jaugey**
- Madame **Fanny Falconnet**, présidente,

a été mandatée pour étudier le **préavis municipal** n° 2/2022 portant sur le financement des aménagements complémentaires au bâtiment polyvalent du Marteley.

La Commission des Finances a pris connaissance du préavis et répondu aux questions des commissions chargées d'étudier ce dernier.

Le Fonds de réserve 9282.13 (Fonds de Rénovation Immeubles) est de CHF 346'543.20.- au 31.12.2021. Concernant les engagements entre l'utilisation des fonds de réserve et la trésorerie de la Municipalité, l'objet ne pose pas de problèmes de financement.

La COFIN valide les conclusions 1 à 3 du préavis 2/2022 .

Fanny Falconnet

Armelle Saunier

Pierre-André Vullioud

Ludovic Jaugey

Julien Humair